

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00377

Numéro SIREN : 880 646 179

Nom ou dénomination : 3PAUL

Ce dépôt a été enregistré le 26/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/002275

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

1 BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2021



N° 15948 * 03

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS 3PAUL**

Néant *

Adresse de l'entreprise **37 RUE MATABIAU 31000 TOULOUSE**

SIRET **8 8 0 6 4 6 1 7 9 0 0 0 1 5**

Durée de l'exercice en nombre de mois* **1 2**

Durée de l'exercice précédent*

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 2 0

ACTIF

Brut
1

Amortissements-Provisions
2

Net
3

ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	25 980	012	25 980
		Autres*	014	3 720	016	295
	Immobilisations corporelles*		028	29 887	030	22 710
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	59 587	048	48 984
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	Marchandises*		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	848	070	848
		Autres* (3)	072	1 742	074	1 742
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	27 300	086	27 300
	Charges constatées d'avance*		092		094	
	Total II		096	29 890	098	29 890
	Total général (I + II)		110	89 477	112	78 874

PASSIF

Exercice N
1

NET

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	600
	Écarts de réévaluation		124	
	Réserve légale		126	
	Réserves réglementées*		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)	131	132	
	Report à nouveau		134	
	Résultat de l'exercice		136	22 074
	Provisions réglementées		140	
	Total I		142	22 674
	Provisions pour risques et charges		Total II	154
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	30 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N + ...)	169	172	26 199
	Produits constatés d'avance		174	
	Total III		176	56 199
	Total général (I + II + III)		180	78 874

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) Dont compte courant d'associés débiteurs

1 336

(4) Dont dettes à plus d'un an
Prix de vente hors TVA des immobilisations
cédées au cours de l'exercice*

195 30 000

184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 3PAUL		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le		
Formulaire déposé au titre de l'IR 018				3 1 1 2 2 0 2 0		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			209	210	
			dont export			
		Biens	et livraisons	215	214	
	Production vendue	Services*	intracommunautaires	217	218	
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243			244	
	Rémunérations du personnel*				250	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges				262	
		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260				
Total des charges d'exploitation (II)					264	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	
	Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)	294	
	Produits exceptionnels (IV)				290	
	Charges exceptionnelles (VI)				300	
			dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
					310	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	
B - RÉSULTAT FISCAL					312	
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345				
	BUD (44. sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993		
	Créance due au report en arrière du déficit				346	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)				655	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)				643	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)				645	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)				647	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)				648	
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)				641	
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)				990	
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)				649	
	Dé	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370
Bénéfice col 1 / Déficit col 2					372	
					5 142	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 3PAUL		Néant			
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ¹ Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	25 980	404	406	25 980
	Autres	410	412	3 720	414	416	3 720
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422		424	426	
	Constructions	430	432		434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	24 675	444	446	24 675
	Installations générales agencements divers	450	452		454	456	
	Matériel de transport	460	462	4 596	464	466	4 596
	Autres immobilisations corporelles	470	472	616	474	476	616
Immobilisations financières		480	482		484	486	
TOTAL		490	492	59 587	494	496	59 587
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations: dotations de l'exercice	Diminutions: amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	3 425	504	506	3 425
	Terrains	510	512		514	516	
	Constructions	520	522		524	526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	6 572	534	536	6 572
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542		544	546	
	Matériel de transport	550	552	563	554	556	563
Autres immobilisations corporelles		560	562	43	564	566	43
TOTAL		570	572	10 603	574	576	10 603
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
		2	3	4	5		
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé							
		6	7	8	9	10	
Immobilisation	Valeur d'actif*	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Court terme*	Plus ou moins-values	
	1	2	3	4	5	19 % 6 15 % ou 12,8 % 7 0 % 8	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
TOTAL	578	580	582	584	586	581 587 589	
	Plus-values taxables à 19% (1)		579	Régularisations	590	583 594 595	

calcul de ces plus values

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SAS 3PAUL		Néant	
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
	Provisions pour risques et charges	620	622	624	626
	Sur immobilisations	630	632	634	636
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et en cours	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
	Dotations	Reprises			
Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710	715	2		
Constructions	720	725	3		
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4		
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5		
Matériel de transport	750	755	6		
Autres immobilisations corporelles	760	765	7		
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD 780		
II DÉFICITS REPORTABLES			III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1) 982			Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI 995		
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI) 982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter	Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI) 996		
Déficits imputés 983					
Déficits reportables 984					
Déficits de l'exercice 860					
Total des déficits restant à reporter 870					
VI DIVERS					
Primes et cotisations complémentaires facultatives		dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art 154 bis du CGI)	325	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
		dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG CRDS	326	380	
N° du centre de gestion agréé				388	
Montant de la TVA collectée				374	10 411
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378	6 350
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Annexe COVID-19

Impacts de l'épidémie sur l'activité de l'entreprise

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe au titre des événements post clôture, l'entreprise constate que cette crise sanitaire a un ou des impacts significatifs sur son activité depuis le 1^{er} janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. »

Eu égard à une situation extrêmement évolutive, il est difficile d'en estimer les impacts financiers.

A la date d'arrêté des comptes de l'entreprise, celle-ci n'est pas en mesure de chiffrer, à ce stade, l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat.

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur. L'application des conventions générales s'est fait dans le respect du principe de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Les stocks et en-cours sont évalués selon leur coût d'acquisition (biens acquis à titre onéreux) ou selon leur coût de production (biens produits).

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes.

Immobilisations**Mouvements des immobilisations brutes**

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Fonds Commercial		25 980		25 980
- Autres immobilisations incorporelles		3 720		3 720
Total		29 700		29 700
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		24 675		24 675
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport		4 596		4 596
- Autres immobilisations corporelles		616		616
Total		29 887		29 887
<u>Immobilisations financières</u>				
Immobilisations financières				
Total				
Total général		59 587		59 587

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Immobilisations incorporelles		3 425		3 425
Total		3 425		3 425
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		6 572		6 572
- Autres instal, agencements, aménagements divers				
- Matériel de transport		563		563
- Autres immobilisations corporelles		43		43
Total		7 178		7 177
Total général		10 603		10 603

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	29 700		29 700
Dotation de l'exercice		3 425	3 425
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 29 700	= 3 425	= 26 275

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	29 887		29 887
Dotation de l'exercice		7 178	7 178
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 29 887	= 7 177	= 22 710

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré-premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour où la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Dettes**Echéances des emprunts**

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	30 000		30 000	
. à 1 an maximum à l'origine				
. à plus d'1 an à l'origine	30 000		30 000	
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
Total	30 000		30 000	

Produits exceptionnels

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel en égard à leurs montants.

Impôt sur les bénéfices**Incidence des évaluations fiscales dérogatoires**

Désignation	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	22 192
Impôts sur les bénéfices	+
Supplément d'impôt lié aux distributions	+
Créances d'impôt sur les bénéfices	-
Résultat de l'exercice avant impôts	= 22 760
<u>Variation des provisions réglementées</u>	
. Provision pour investissements	
. Provision pour hausse de prix	
. Amortissements dérogatoires	
. Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat de l'exercice hors évaluations fiscales dérogatoires	= 22 760

Autres informations**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	848	848	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	63	63	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 336	1 336	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	344	344	
Charges constatées d'avance			
Totaux	2 591	2 591	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)	1 336		

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	30 000		30 000	
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Personnel et comptes rattachés	5 540	5 540		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 102	1 102		
Impôts sur les bénéfices	568	568		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 278	3 278		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	1 711	1 711		
Autres dettes	14 000	14 000		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	56 199	26 199	30 000	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

SAS 3PAUL
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 600 EUROS
SIEGE SOCIAL : 37 Rue Matabiau 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE : 880 646 179

PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 Juin 2021

L'An deux mille vingt et un
Le 30 juin à 11h 30

A Toulouse au siège social

Les associés de la SAS 3PAUL se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire.

Chaque associé a été convoqué par lettre simple.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Monsieur Rinku PALMA préside la réunion en sa qualité de Président.

La feuille de présence est émargée par les associés présents ou représentés et est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée

Le Président met à la disposition des associés .

- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ,
- la feuille de présence et les procurations données par les associés représentés ,
- un exemplaire des statuts de la Société.

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée

- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le rapport de gestion sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020
- le texte des projets de résolutions.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts et déclare que les

PR

AP

documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou/et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur L'ORDRE DU JOUR suivant :

- Rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021
- Approbation des comptes annuels et quitus au Président
- Affectation du résultat
- Approbation des conventions art. L.227-10 du Code du Commerce
- Pouvoirs

Puis, il donne lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société.

Après discussion et personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 lesquels font apparaître un bénéfice de 22 074.49 euros.
Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, l'assemblée générale donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

Affectation de résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22 074.49 € de la manière suivante :

Dotation à la réserve légale pour	60.00 €
Distribution de dividendes pour	22 000.00 €
Autres réserves pour	14.49 €

Les dividendes seront soumis aux taxes et impôts en vigueur la société devra notamment régler le forfait social de 17.2 % qui sera porté au débit des comptes courants associés

FR

AP

Rappel des dividendes distribués
Sans objet

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président, sur les conventions relevant de l'article L. 227-10 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et prend acte qu'il n'y pas eu de conventions à approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les associés.

